

18 juil 2007 -17:28

LIBYE : EQUIPE MEDICALE BULGARE

LIBYE : EQUIPE MEDICALE BULGARE

LIBYE : EQUIPE MEDICALE BULGARE

Le Ministre des Affaires étrangères, M. Karel De Gucht, accueille avec un certain soulagement la décision prise le 17 juillet par le Conseil supérieur des instances judiciaires, présidé par le Ministre de la Justice, de commuer la peine capitale en réclusion à perpétuité pour les cinq infirmières bulgares et le médecin d'origine palestinienne. La Belgique souhaite une extradition rapide des praticiens vers la Bulgarie. Le Ministre De Gucht a d'ailleurs toujours été convaincu de leur innocence, confirmée par des experts internationaux, et n'a cessé de réclamer la résolution rapide et définitive de cette affaire. Parallèlement, le Ministre De Gucht s'est montré sensible à la tragédie vécue par les enfants infectés par le virus HIV et leurs familles respectives. Il a d'ailleurs veillé à ce que la Belgique contribue au plan d'action humanitaire coordonné par la Commission européenne, particulièrement dans le domaine de la sécurité transfusionnelle.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be